

 <b>Université de Limoges</b>	Création 01/02/2021	Rédaction Dr Rosalie Vang
	Mise à jour	

## **Protocole sanitaire pour les étudiants internationaux arrivant en France dans le contexte de pandémie à la CoVID-19**

Le présent protocole définit le cadre sanitaire à respecter pour les étudiants internationaux arrivant au sein de l'Université de Limoges.

**Il est amené à connaître des modifications dans les semaines à venir**, consécutives aux évolutions réglementaires qui pourraient en découler.

### **1. Avant de venir en France :**

- Le motif de mon déplacement doit être un motif impérieux (il faut cocher « motif impérieux d'ordre personnel : Étudiants en début, reprise ou fin de cycle d'études »)
- Je réalise un **test PCR 72h avant mon départ**. Si je ne peux pas faire de test PCR avant mon départ, je dois solliciter l'ambassade ou le consulat de France pour obtenir un document spécifique dénommé « Dispense de test PCR », puis je devrais :
  - faire un test de dépistage virologique permettant la détection du SARS-CoV-2 (test antigénique) à l'arrivée
  - respecter un isolement de 7 jours dans l'un des établissements désignés par les autorités françaises et sur présentation d'un justificatif de réservation
  - puis réaliser un examen biologique de dépistage virologique RT-PCR à l'issue de cet isolement.
- Je prévois les **autres justificatifs** qui me seront demandés : documents d'inscription à l'Université de Limoges, déclaration sur l'honneur attestant que je ne suis pas malade.

Je peux trouver tous ces documents sur le lien suivant :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

- Si je vais résider en Résidence CROUS, j'informe le CROUS de la date précise de mon arrivée, et je précise si je souhaite ou non bénéficier du service de portage de repas le temps de mon isolement (2 repas par jour préparés par le restaurant universitaire, à la charge de l'étudiant au tarif d'1€ le repas). J'informe également le Bureau d'Accueil International (BAI) de l'Université de ma date d'arrivée ([mail à préciser](#)).

Adresses mail des différents sites d'hébergement du CROUS :

- Cité La Borie, résidences Ester et Beaublanc : [cite-u.laborie@crous-limoges.fr](mailto:cite-u.laborie@crous-limoges.fr)
- Cité Guérin, résidence les Hauts de Vanteaux : [cite-u.guerin@crous-limoges.fr](mailto:cite-u.guerin@crous-limoges.fr)
- Résidences de l'Aurence, des Jacobins ou Champagne : [cite-u.aurence@crous-limoges.fr](mailto:cite-u.aurence@crous-limoges.fr)
- Résidence de Brive : [cite-u.brive@crous-limoges.fr](mailto:cite-u.brive@crous-limoges.fr)
- Cité d'Egletons, résidences de Tulle et Felletin : [cite-u.egletons@crous-limoges.fr](mailto:cite-u.egletons@crous-limoges.fr)

## 2. Une fois arrivé(e) en France :

- Je respecte un **isolement de 7 jours**. Si possible, je prévois ce temps d'isolement pour ne pas rater le début des cours.
- À l'issue de cette période de 7 jours d'isolement, **je fais un test PCR**. Je peux me faire tester :
  - ➔ À Limoges :
    - Au CHU Dupuytren (rendez-vous au 05 55 08 71 64) : 2 Avenue Martin Luther King, 87000 Limoges
    - Au Laboratoire ASTRALAB au Pont-Neuf (sans rendez-vous) : 7-11 Avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny, 87002 Limoges
    - Au Laboratoire BIOLYSS d'Ester (sur rendez-vous avec formulaire à remplir en ligne) : 40 Rue de Fougeras, 87280 Limoges
  - ➔ Sur les sites de proximité :
    - à Guéret : au Centre Hospitalier de Guéret, au laboratoire ASTRALAB de la Gare, au laboratoire BIOLYSS rue Salvador Allende.
    - à Brive : au Centre Hospitalier Dubois de Brive , au laboratoire ASTRALAB avenue Pierre Semard, au laboratoire Novabio Rivet ou Biolam, au laboratoire SYNLAB AQUITAINE Berthelot ou 18 Juin.
    - à Tulle : au Centre Hospitalier Cœur de Corrèze ou au laboratoire SYNLAB AQUITAINE.
    - à Egletons : au Centre Hospitalier d'Ussel, au laboratoire ASTRALAB d'Ussel ou il faut aller à Tulle.

**Centre de dépistage:** <https://sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid/>

- Je transmets une copie de mon **résultat de test PCR au Service de Santé Universitaire (SSU)** à l'adresse mail [ssu-covid@unilim.fr](mailto:ssu-covid@unilim.fr) afin que l'on me donne la conduite à tenir (levée ou maintien d'isolement).
  
- Si je commence à présenter des symptômes, je contacte immédiatement le SSU à l'adresse mail [ssu-covid@unilim.fr](mailto:ssu-covid@unilim.fr) ou par téléphone au 05 55 43 57 70. Un médecin me donnera la conduite à tenir. Si je réside en Résidence CROUS, j'informe l'accueil de ma résidence.

Je peux télécharger l'application [TousAntiCovid](#) et je continue à respecter scrupuleusement les mesures barrières et les mesures de distanciation, de porter le masque et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination.

**En cas de questions, sur les modalités d'application des mesures concernant l'entrée et le séjour en France, il est possible d'appeler au numéro vert : 0800 130 000.**